



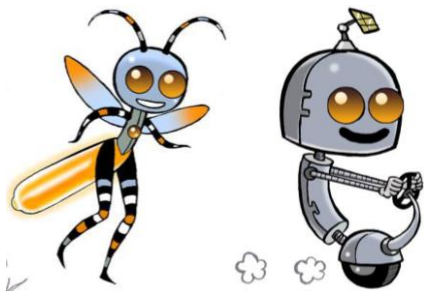
LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE EN FRANCE - N°2 / MAI 2017

Ecoloustics : la transition énergétique à l'école

« Les énergies dans ma commune, hier, aujourd'hui et demain » : tel est le thème du concours Ecoloustics (1) qui sera organisé par territoire d'énergie **...** durant l'année scolaire 2017-2018.

Un concours pour le cycle 3

Le concours s'adresse aux classes de cycle 3 (CM1/CM2/6ème) des écoles et collèges du département de **...** Ils devront présenter un dossier (écrit, dessiné, audio, vidéo, site internet...) présentant l'évolution de la production et de la consommation d'énergie dans leur commune, autrefois, aujourd'hui et dans un futur plus ou moins proche.



Comprendre la transition énergétique

Ce dossier leur permettra d'appréhender la notion de « transition énergétique », qui s'illustre par des changements de production (hier le charbon, demain le solaire...) et de consommation : chauffage au bois, radiateur électrique, réseaux de chaleur mais aussi isolation, pilotage des appareils... Il s'agira donc d'un travail transversal (sciences, histoire...) et prospectif.

Pour enrichir leur travail, élèves et enseignants pourront visiter **des installations de production renouvelable.**

Le concours récompensera au moins une classe de chaque niveau (juin 2018). Les meilleurs dossiers participeront à une sélection nationale, pour une remise des prix à Paris en juin 2018.

Renseignements : **www. / Tél. :**

1) Ecoloustics est un concours imaginé et conçu par territoire d'énergie Loire.

La concurrence progresse, le tarif bleu résiste

Sous l'impulsion des achats groupés organisés par des associations de consommateurs, comme l'UFC Que choisir, près de 100.000 particuliers auraient opté pour des offres à prix de marché lors du dernier trimestre 2016. C'est ce qui ressort du dernier observatoire des marchés de la Commission de régulation de l'énergie. De fait, le mouvement de sortie des tarifs bleus s'accélère, avec 336.000 nouveaux clients concernés pour l'électricité et 241.000 pour le gaz. La plupart d'entre eux ont souscrit des offres chez les concurrents d'EDF et Engie, fournisseurs historiques. La baisse des prix de marché explique largement ces transferts : la CRE souligne que les offres mutualisées ont engendré des gains conséquents : 23% en électricité, 17% dans le gaz (pour la partie fourniture). Un phénomène déjà observé dans le marché non résidentiel, accentué par la suppression des tarifs réglementés pour les grands consommateurs.

Nouveaux fournisseurs, nouvelles offres

Néanmoins, l'attachement des Français aux tarifs réglementés demeure solide. Dix ans après l'ouverture des marchés, on compte désormais 4.560.000 sites en offre de marché sur un total de 32 millions, soit un modeste 14 %. Dans l'électricité, avec les tarifs bleus, EDF conserve donc de solides positions. Ses concurrents connaissent des fortunes diverses : en pleine mutation vers les services, Engie ne bénéficie que modérément de l'ouverture réelle des marchés, tandis que Direct énergie affiche plus de 2 millions de clients en France. Les grands groupes affichent des ambitions contraires : tandis qu'Enel cédait ses activités à Quadran, Total rachetait Lampiris, le fournisseur titulaire des appels d'offres groupés de l'UFC Que choisir. Or, selon une étude de Watt's next conseil, la concurrence risque de fortement s'intensifier : 16 nouveaux fournisseurs ont été agréés en 2016, et 22 les trois années précédentes. Effet « transition énergétique » oblige, pour séduire les particuliers, beaucoup, comme Ilek, ekWateur, Plüm Energie..., misent sur le tout numérique et les économies d'énergie. En 2007, le prix était l'élément-clé pour se différencier. Aujourd'hui, les offres sont « vertes », « locales », « collaboratives », voire rétributives (le client est récompensé s'il parvient à consommer moins). En attendant l'émergence de possibilités nouvelles avec le compteur Linky : demain, le client déterminera sans doute lui-même son offre.

SMILE : le plus grand smartgrid français

Deux Conseils Régionaux (Bretagne et Pays de la Loire), neuf syndicats départementaux d'électricité regroupés en deux Pôles énergie, un regroupement de collectivités et d'industriels : tel est le consortium qui porte SMILE, le plus vaste projet national de réseau électrique intelligent en France. « SMILE » (prononcez : Smart Ideas to Link Energies) vise à créer une « vitrine » de l'excellence industrielle française dans les smart grids. Le projet, distingué par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, s'appuie sur des réalisations prometteuses, notamment celles de Morbihan Energies et du SyDEV, le premier

à l'échelle d'un quartier avec « Ker Grid » et le second, d'un département avec « Smart Grid Vendée ».

A partir de ces expériences et de la forte implication des deux pôles régionaux d'AODE, SMILE permettra un déploiement à très grande échelle de l'intelligence du réseau, visant l'équilibre entre consommation et production, la flexibilité locale, une moindre sensibilité à la pointe...



Une SEM pour produire de l'énergie renouvelable ?

De plus en plus de collectivités investissent dans des installations de production d'énergies renouvelables (EnR), valorisant ainsi les ressources locales. Créatrices d'emploi non délocalisables, les EnR contribuent au dynamisme d'un territoire et assurent des retombées financières, qui peuvent être réinjectées dans le tissu économique local. Ainsi, la production « verte » est parfaitement adaptée au modèle d'investissement public, qui vise la valorisation à long terme.

EnR et intercommunalité

Néanmoins, les projets d'EnR sont parfois trop importants à porter pour une collectivité seule, d'où l'intérêt d'un portage intercommunal. A cet effet, de nombreux syndicats d'énergie ont créé des sociétés d'économie mixte dédiées. Dans une approche qui concilie aménagement du territoire et dialogue avec les habitants, les projets sont multiples : panneaux photovoltaïques, éoliennes, chaufferies au bois, géothermie, biométhane...



Et, pour renforcer l'« acceptabilité sociale », le financement participatif se développe. Il permet d'associer des acteurs locaux et parfois de simples particuliers à des projets identifiés, en mobilisant de l'épargne tout en assurant une rentabilité modeste mais garantie.

Crédit photo : A. Allion

Parler de transition énergétique à l'école ?

Acteurs de la transition énergétique, les Syndicats d'énergie interviennent régulièrement auprès du monde de l'éducation. Prochains « emprunteurs » de notre planète (selon la formule attribuée à Antoine de Saint-Exupéry), ils ont bien conscience de la fragilité de notre environnement, parfois plus que des adultes, ce qui en fait souvent d'excellents prescripteurs des bons réflexes et éco-gestes. Plusieurs Syndicats participent à cet éveil à la sensibilité environnementale, par le biais d'interventions dans les classes, de concours dans les écoles (Ecoloustics...), d'expositions thématiques, comme les Chemins de l'énergie ou [Electricité, suivez le fil](#). Sans oublier le travail en partenariat avec des associations comme [Les Petits Débrouillards](#), qui interviennent en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants en leur faisant réaliser des expériences scientifiques. La pollution, les énergies renouvelables et les économies d'énergies figurent parmi les thèmes les plus régulièrement abordés.

Zeus, plus forte tempête depuis 2009

Lundi 5 mars, la tempête Zeus a balayé la moitié nord-ouest de la France, les intempéries entraînant quelque 640.000 coupures d'électricité. Les régions Bretagne (235.000 foyers dans le noir), Auvergne-Rhône-Alpes (173.500), Nouvelle-Aquitaine (130.000) et Pays de Loire (79.500) et ont été les plus touchées. Les vents violents ont en effet arraché des fils électriques, cassé des poteaux ou fait tomber des branches sur les réseaux. Les interventions d'Enedis ont permis de rétablir l'électricité en 24 heures, dans les deux tiers des foyers. Le lendemain, il restait environ 220.000 foyers sans alimentation et environ 25.000 le 8 mars.



Tempête cc Emmanuel Froissant – Flickr

Raccordements : consultation publique

La Commission de régulation de l'énergie a lancé une consultation publique sur les coûts et prescriptions techniques de raccordement aux réseaux publics d'électricité distribution et transport. L'objet de cette consultation est notamment d'identifier des axes d'améliorations afin de définir des projets d'arrêtés sur les conditions financières de raccordement. Les contributions sont attendues jusqu'au vendredi 02 juin 2017.

En savoir plus : <http://www.cre.fr/documents/consultations-publiques/principes-generaux-de-calcul-de-la-contribution-versee-au-maitre-d-ouvrage-des-travaux-de-raccordement-aux-reseaux-publics-d-electricite-et-sur-les-prescriptions-techniques-de-raccordement-a-ces-reseaux/consulter-la-note-technique>



- 8,58
€/MWh

Le marché de l'électricité est très volatil et le moindre déséquilibre fait s'envoler les prix. Y compris lorsque la production est supérieure à la consommation. Le 30 avril, les prix journaliers du marché se sont ainsi affichés en territoire négatif, de -1€/MWh jusqu'à -8,58 €/MWh.

Une situation relativement rare en France, mais banale en Allemagne qui a connu 220 épisodes de prix négatifs en 2016.

Source : Epex Spot

© Territoire d'énergie

Adresse

Téléphone - Site

Directeur de publication et de

la rédaction : XXX XXX,

fonction